



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Annonce de la CFDA sur la période de transition pour l'enregistrement de formule de poudre de lait infantile](#) –

La nouvelle réglementation est entrée en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2016

[La société finlandaise Atria vient d'être agréé pour l'exportation de viande porcine vers la Chine](#) – *Il s'agit du premier producteur finlandais de viande porcine agréé en Chine*

[Des sous-produits de désinfectants ont été détectés dans les eaux du robinet de 44 villes](#) - *La situation est plus grave dans les régions du delta du Yangtze*

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Publication de la réglementation sur la demande et l'allocation de parts de quota pour l'importation du sucre en 2017](#) – *Les conditions pour les demandeurs et les documents de demande de quota ont été précisés*

[Presse australienne : une entreprise chinoise a acheté ¾ des actions de Nutrition Care](#)

[Du lait liquide en provenance de Biélorussie est arrivé à Wuhan via le train sino-européen sous une température stable de 15 degré](#) – *Le délai logistique est passé de 60 à 11 jours*

[Des entreprises chinoises cherchent de nouveau à l'achat d'un grand élevage australien](#) – *Les deux précédentes demandes d'achat ont été refusées par le gouvernement australien*

[Ouverture du marché chinois pour les pommes polonaises](#) – *Les conditions phytosanitaires d'importation ont été précisées*

[L'âge d'or des "Dai Gou" en Australie en déclin](#)

[La Chine a lancé l'enquête sur l'importation du sucre](#) – *Le Brésil pourrait avoir raté le délai de réponse*

[Fort potentiel de développement pour les poudres de lait de brebis](#) – *Suite à la mise en application de la nouvelle réglementation chinoise*

[Projet de mise à disposition de 1100 points de vente à Chongqing](#) – *Avec l'objectif d'introduire des marchandises importées sur le marché rural*

[Signature de contrats avec 11 nouvelles marques de bières étrangères](#) – *COFCO cherche à devenir le premier opérateur en Chine des bières importées*

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Annnonce de la CFDA sur la période de transition pour l'enregistrement de formule de poudre de lait infantile

– *La nouvelle réglementation est entrée en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2016*

La CFDA a diffusé sur son site internet, le 30 septembre 2016, la circulaire N° 160-2016 sur la période de transition prévue relative à l'enregistrement de formule de poudre de lait infantile.

La réglementation chinoise sur l'enregistrement des formules de poudre de lait infantile étant entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016, à partir du 1^{er} janvier 2018, toutes les poudres de lait infantile importées doivent disposer du certificat d'enregistrement de leurs formules. De plus, il sera obligatoire d'indiquer le numéro d'enregistrement sur l'étiquette et sur le mode d'emploi du produit.

Avant le 1^{er} janvier 2018, les poudres de lait infantile produites localement ou celles déjà exportées en Chine sont autorisées à être commercialisées jusqu'à la fin de leur durée de conservation.

Thématique : poudre de lait infantile – enregistrement de formule

Date : le 30 septembre 2016

Source : <http://www.sda.gov.cn/WS01/CL0087/164979.html> (site internet de la CFDA)

La société finlandaise Atria vient d'être agréé pour l'exportation de viande porcine vers la Chine – Il s'agit du premier producteur finlandais de viande porcine agréé en Chine

Selon les sites internet de la société Atria, du ministère de l'Agriculture et de la Forêt finlandais, ainsi que du journal « Finland Times », la société finlandaise Atria vient d'acquiescer l'agrément de la part de la CNCA pour l'exportation de viande porcine vers la Chine. Atria a déjà lancé la préparation pour son projet d'exportation vers la Chine, afin de pouvoir commencer l'exportation le plus vite possible. Elle est la première entreprise finlandaise agréée par la Chine.

D'après un communiqué de presse sur le site du ministère de l'Agriculture et de la Forêt finlandais, le tarif des viandes porcines finlandaises est le moins élevé dans l'Union Européenne. L'obtention de l'agrément par Atria a renforcé la confiance des producteurs finlandais de l'industrie pour entrer sur le marché chinois. C'est un pas important du gouvernement finlandais pour le développement des exportations.

Thématique : Atria – agrément

Date : le 13 octobre 2016

Source : <http://www.mofcom.gov.cn/article/i/yjil/m/201610/20161001409336.shtml> (site internet du MOFCOM)

Des sous-produits de désinfectants ont été détectés dans les eaux du robinet de 44 villes - La situation est plus grave dans les régions du delta du Yangtze

D'après les résultats d'une étude récemment publiés dans la revue professionnelle « Water Research », menée par un équipe de l'Université de Tsinghua sur la concentration en nitrosamines des eaux du robinet en Chine, il a été dévoilé qu'une quantité dangereuse et hautement cancérigène de sous-produits des nitrosamines sont largement présents dans les eaux potables de 44 villes chinoises.

Ces trois dernières années, l'équipe de Tsinghua a effectué des recherches sur les données des nitrosamines dans les systèmes de distribution d'eau de 44 villes chinoises : 164 échantillons en provenance de 155 sites ont été prélevés, comprenant les eaux de sortie d'usine, eaux du robinet et eaux de source, réparties dans 44 villes de 23 provinces. Les résultats d'analyse sur tous les 9 sous-produits des nitrosamines déjà connus ont montré que le niveau de concentration de NDMA (N-Nitrosodiméthylamine) est le plus élevé. Les concentrations moyennes de NDMA dans de l'eau en sortie d'usine et du robinet s'élèvent respectivement à 11ng/L et 13 ng/L, et le potentiel de formation de NDMA dans de l'eau de source est d'en moyenne 66ng/L. Par rapport aux données correspondantes aux Etats-Unis en 2012, le taux de détection des nitrosamines en Chine est de 3,6 fois plus élevé. A noter que le taux dans l'eau potable des pays d'Europe occidentale est inférieur à celui des Etats-Unis.

De plus, les résultats d'enquête sur les 10 systèmes de distribution d'eau dans les zones du delta du Yangtze ont montré que les concentrations de NDMA dans de l'eau en sortie d'usine et du robinet s'élèvent respectivement à 27 ng/L et 28.5 ng/L, alors que le potentiel de formation de NDMA dans les sources d'eau a atteint à 204ng/L.

D'après M. Chen Chao, chercheur membre de l'équipe de Tsinghua, parmi plus de 700 sous-produits de désinfectants déjà identifiés, les nitrosamines notamment la NDMA font partie de ceux les plus risqués pour la santé publique. A l'heure actuelle, plusieurs pays développés disposent déjà de standard en matière de NDMA dans l'eau potable. L'Organisation Mondiale de la Santé avant recommandé, en 2008, une valeur limite de 100ng/L. Le Canada et l'Australie ont quant à eux respectivement réglementé un taux de concentration maximum de NDMA à 40ng/L et à 100ng/L, alors que les seuils dans l'Ontario (Canada), dans le Massachusetts et en Californie (Etats-Unis) sont respectivement de 9ng/L, 10ng/L et 10ng/L. En Chine, le niveau de concentration de NDMA n'a pas été inclus dans la norme nationale sur l'eau potable.

Thématique : eau potable - NDMA

Date : le 15 octobre 2016

Source : http://digitalpaper.stdaily.com/http_www.kjrb.com/kjrb/html/2016-10/14/content_351287.htm?div=-1

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Publication de la réglementation sur la demande et l'allocation de parts de quota pour l'importation du sucre en 2017 – Les conditions pour les demandeurs et les documents de demande de quota ont été précisés

Par son annonce N° 53-2016, le MOFCOM a publié, le 30 septembre, la réglementation sur la demande et l'allocation de quota pour l'importation de sucre en 2017.

En 2017, le quota total pour l'importation de sucre est prévu à 1,94 million tonnes, dont 70% sont destinés aux entreprises d'Etat. Le MOFCOM charge les bureaux du commerce locaux de réceptionner les documents de demande. Les demandeurs doivent soumettre, du 15 au 31 octobre 2016, leur demande auprès des bureaux du commerce des lieux d'enregistrement de leur société. Les bureaux du commerce locaux transmettront, avant le 20 novembre 2016, les documents concernés au MOFCOM, et saisiront les informations correspondantes sur la plateforme de contrôle des permis de quota. Le MOFCOM publiera la liste des entreprises demandeuses sur son site internet pour une annonce publique et jusqu'au 1er janvier 2017 de l'allocation des contingents tarifaires d'importation de sucre. Les bureaux du commerce locaux accorderont les permis à ceux ayant acquis les parts de quotas.

Dans cette annonce, les conditions pour les demandeurs, les documents de demande de quota, et les nomenclatures douanières des produits concernés ont été également publiées.

Thématique : sucre - quota

Date : le 30 septembre 2016

Source : <http://www.mofcom.gov.cn/article/b/e/201610/20161001406993.shtml> (site internet du MOFCOM)

Presse australienne : une entreprise chinoise a acheté ¾ des actions de Nutrition Care

D'après la presse australienne, l'entreprise chinoise Ausnutria Dairy Corporation, cotée à la bourse de Hongkong, vient d'acheter 75% des actions de Nutrition Care (producteur australien d'aliments santé) grâce à un investissement de 30 millions AUD. Ausnutria fabrique des produits laitiers avec des ingrédients importés des Pays-Bas et de Nouvelle-Zélande. Par cet achat, Ausnutria pourrait élargir ses activités de vente au détail en entrant sur le secteur des aliments santé. D'après le contrat d'achat, NutritionCare gardera 25% d'actions et sera en charge du travail de recherche et de formation. Ayant déjà un petit marché en Inde, l'entreprise australienne souhaite développer ses activités dans l'Asie du Sud-Est.

Il y a un an, une autre société chinoise, Biostime, également cotée à la bourse de Hongkong, avait acheté Swisse Wellness, le plus important producteur australien du secteur. Le montant d'achat a atteint 1,67 milliard de CNY.

Thématique : Nutrition Care – achat

Date : le 8 octobre 2016

Source : <http://news.foodmate.net/2016/10/398504.html>

Du lait liquide en provenance de Biélorussie est arrivé à Wuhan via le train sino-européen sous une température stable de 15 degrés – Le délai logistique est passé de 60 à 11 jours

Le 12 octobre dernier, un train sino-européen a rapporté pour la première fois, depuis la Biélorussie et sous une température stable de 15 degrés, 21 540 briques de lait liquide à Wuhan. La distance totale parcourue est de 9 261 km et la durée de transport n'est que de 11 jours.

M. XU Zhao, directeur général adjoint de WAE LOGISTICS, a expliqué que ces laits, sous format de 1L chacun et ayant une date limite de consommation de 8 mois, sont fabriqués par le plus important producteur laitier de Biélorussie. Avant, la plupart des laits européens entrant sur le marché à Wuhan arrivaient d'abord à Shanghai ou Canton par voie maritime, et étaient ensuite transportés à Wuhan par voie terrestre. Le délai entre la sortie d'usine européenne et l'arrivée entre les mains des consommateurs locaux nécessitait au moins 60 jours. Dans le futur, d'autres produits alimentaires (fromage, crème glacée, viande bovine, viande ovine, fruits de mer...) et des médicaments nécessitant un transport en container reefer pourront bénéficier du service de fret ferroviaire proposé par cette liaison.

Depuis le lancement de ce train sino-européen il y a deux ans, il servait plutôt à exporter vers l'Europe des produits électroniques chinois. Cette année, de plus en plus de produits alimentaires et de la vie quotidienne européens arrivent à Wuhan par ce train, comprenant par exemple des vins de Bordeaux, des poudres de lait infantile hollandaises, de la vaisselle, des ustensiles de cuisine, appareils électro-ménagers et matériaux allemands, etc.

Thématique : lait liquide de Biélorussie – train sino-européen

Date : le 10 octobre 2016

Source : http://www.hesitan.com/nnyw_xjxm/2016-10-14/188971.shtml

Des entreprises chinoises cherchent de nouveau l'achat d'un grand élevage australien – *Les deux précédentes demandes d'achat ont été refusées par le gouvernement australien*

Gina Rinehart, la femme australienne la plus riche, compte investir 365 millions AUD (équivalent à 277 millions USD) par le biais de son entreprise Hancock Prospecting pour l'achat conjoint, avec une entreprise chinoise, de la société S Kidman & Co qui possède plus de 1% des terres australiennes. L'entreprise à l'initiative de cette demande de rachat est Australian Outback Beef pour laquelle 2/3 des actions sont détenues par Hancock Prospecting et 1/3 des actions sont détenues par Shanghai CRED Real Estate.

Par le passé, Shanghai CRED Real Estate, alors associé à un groupe financier, avait déjà tenté de racheter Kidman. Un autre groupe financier chinois avait également essayé à deux reprises, en vain, d'acheter la terre concernée. Une des raisons expliquant le refus du gouvernement australien est que l'acquisition de l'élevage bovin Anna Creek tant convoité peut constituer une menace à la sécurité nationale, celui-ci étant situé à portée de missile.

L'issue de la demande d'achat de Australian Outback Beef dépendra de l'accord du gouvernement australien, ainsi que d'une solution pour l'élevage Anna Creek dont la surface représente ¼ de la terre possédée par Kidman.

Thématique : élevage australien - achat

Date : le 10 octobre 2016

Source : <http://www.ftchinese.com/story/001069649#adchannelID=1100>

Ouverture du marché chinois pour les pommes polonaises – *Les conditions phytosanitaires d'importation ont été précisées*

Le 8 octobre, l'AQSIQ a diffusé sur son site internet la circulaire No 205-2016 au sujet de l'autorisation d'importation des pommes polonaises. Les conditions phytosanitaires pour l'importation des pommes polonaises ont été également précisées.

Les entreprises clientes et les importateurs doivent prendre connaissances des conditions de l'inspection et de la quarantaine d'importation des pommes polonaises. Les vergers, usines d'emballage, entrepôts frigorifiques polonais doivent se faire agréer auprès de la NPPO (International Plant Protection Organisation of Poland) qui devrait transmettre à la partie chinoise, avant chaque saison d'exportation, la liste des établissements agréés. Cette liste est consultable sur le site internet de l'AQSIQ.

A ce stade, les pays ou régions autorisés pour l'exportation de pommes vers la Chine comprennent le Japon, l'Australie, les Etats-Unis, l'Argentine, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, le Chili et la France.

Thématique : pomme polonaise – ouverture du marché

Date : le 11 octobre 2016

Source : http://cnews.chinadaily.com.cn/2016-10/11/content_27027227.htm

(site internet du journal « China Daily »)

L'âge d'or des "Dai Gou" en Australie en déclin

D'après l'estimation de la société de conseil Bain & Co, l'année dernière, la valeur totale réalisée par le commerce de type "Dai Gou*" pourrait s'élever entre 34 et 50 milliards CNY (équivalent à 5 - 7,5 milliards USD), notamment pour l'achat des produits de luxe et des compléments alimentaires. Le développement rapide de ce type de commerce a causé des problèmes de pénurie de marchandises. L'année dernière, les 2 grands supermarchés australiens Coles et Woolworths étaient obligés de limiter la quantité de poudre de lait infantile autorisée par acheteur.

Les 3 raisons suivantes pourraient expliquer le fort développement de ce type de commerce: le tarif relativement élevé du produit concerné sur le marché chinois, la confiance de la population chinoise pour les aliments occidentaux en termes de sécurité sanitaire suite à une série de scandales alimentaires en Chine, ainsi que l'intérêt grandissant de la classe moyenne chinoise pour un mode de vie plus sain.

Pourtant, la nouvelle réglementation chinoise sur la vente en ligne transfrontalière, mise en application depuis avril dernier, ainsi que le souhait des entreprises de produits de luxe pour le contrôle de la chaîne d'approvisionnement sont en train d'attaquer ce type de commerce. D'après Suisse, le plus important producteur australien de vitamines et de compléments alimentaires, l'année dernière, le nombre de "Dai Gou" pour ses produits a diminué de 20 000 à 100 000.

En avril 2016, le gouvernement chinois a augmenté la taxe postale pour les colis postaux et pour les objets personnels des voyageurs, ainsi que les droits de douane des marchandises importées via les sites internet transfrontaliers. De plus, à partir de l'année prochaine, les exportateurs doivent obligatoirement acquérir des permis pour continuer de distribuer leurs produits en ligne.

En même temps, plusieurs marques étrangères cherchent directement des canaux de distribution en Chine. En mars dernier, Suisse est entré sur le site internet Tmall et a le projet d'ouverture de magasins durant les 18 prochains

mois.

D'après KPMG, la diminution de l'écart tarifaire des produits de luxe entre le marché chinois et ceux occidentaux entraînera à long terme une diminution du nombre de "Dai Gou".

Thématique : Dai Gou - déclinaison

Date : le 11 octobre 2016

Source : <http://www.ftchinese.com/story/001069664#adchannelID=1100>

**Daigou : achat réalisé à l'étranger par une personne tierce, pour le compte d'une autre personne dans un autre pays, moyennant commission.*

La Chine a lancé l'enquête sur l'importation du sucre – Le Brésil pourrait avoir raté le délai de réponse

D'après un reportage du 13 octobre du journal brésilien « Valor Economico », la Chine a lancé en septembre dernier une enquête en matière de sauvegardes visant le sucre. Par ailleurs, en raison de la complexité du travail de traduction entre le chinois et le portugais, le Brésil pourrait déjà avoir raté le délai de réponse.

A la demande des producteurs de sucre chinois, le MOFCOM a lancé une enquête en matière de sauvegardes de six mois visant les importations de sucre en Chine. Selon les résultats de l'enquête, le MOFCOM pourrait adopter des mesures spéciales, telles que l'augmentation des droits d'importation, une limite sur la quantité des importations, etc., afin de sauvegarder les intérêts de l'industrie nationale. Après l'ouverture de l'enquête, le MOFCOM a envoyé des notices aux pays concernés y compris le Brésil. Le gouvernement chinois a demandé aux exportateurs brésiliens de procéder à la défense et à l'explication, dans un délai de 20 jours jusqu'au 12 octobre. En raison des jours de congé lors de la fête nationale chinoise (du 1^{er} au 7 octobre), et compte tenu de la complexité de la traduction des documents chinois et portugais, le Brésil n'a pas pu transmettre les documents de défense à la date du 11 octobre.

Le Brésil est le pays le plus important dans la production et l'exportation de sucre, alors que la Chine est son client le plus important. De janvier à septembre 2016, les exportations de sucre brut brésilien vers la Chine ont atteint 547 millions de USD en valeur. A ce stade, l'exportation annuelle de sucre brésilien vers la Chine est d'environ 2,5 millions de tonnes, soit 50% de l'importation totale chinoise et 10% de l'exportation brésilienne. Le quota chinois pour le sucre importé est de 1,95 millions de tonnes par an, pour lesquels le tarif douanier est de 15%. Au-delà du quota, le tarif douanier s'élèvera à 50%.

Marcos Pereira, ministre brésilien de l'industrie, du commerce extérieur et des services, a exprimé lors d'une conférence ministérielle de langue sino-portugaise qu'il demanderait au gouvernement chinois de prolonger le délai pour les exportateurs brésiliens, vu l'importance du marché chinois pour l'industrie sucrière brésilienne.

En plus du Brésil, plusieurs pays tels que la Thaïlande, la Corée du Sud, l'Australie sont également touchés par l'enquête en matière de sauvegardes lancée par le gouvernement chinois.

Thématique : sucre – enquête de sauvegardes

Date : le 13 octobre 2016

Source : <http://www.br-cn.com/home/mainnews/20161013/73587.html>

Fort potentiel de développement pour les poudres de lait de brebis – Suite à la mise en application de la nouvelle réglementation chinoise

De par sa nouveauté, la poudre de lait de brebis est devenue progressivement un produit à la mode sur le marché chinois. En Chine, les protéines de lactosérum de brebis sont rares à trouver, ce qui a poussé jusqu'à présent une partie des producteurs à utiliser des protéines de lactosérum d'origine bovine dans leur production de poudre de lait de brebis. Suite à la mise en application depuis le 1^{er} octobre 2016 de la nouvelle réglementation chinoise sur l'enregistrement des formules de poudre de lait infantile, il est maintenant obligatoire d'indiquer sur l'étiquette la part des ingrédients d'origine ovine ou bovine.

D'après le responsable d'un site de vente en ligne transfrontalière, actuellement le contrôle sur les poudres de lait infantile est en période de transition et des poudres de lait importées sont encore en vente en ligne. Par rapport aux poudres de lait d'origine bovine, les poudres de lait de brebis rapportent davantage de bénéfices et se vendent mieux.

Un journaliste de Guangzhou Daily a visité plusieurs marchés locaux et a constaté que les origines des lactosérums utilisés n'étaient pas indiquées sur la liste d'ingrédients de plusieurs références de poudres de lait infantile. Selon certains experts chinois, ce phénomène est dû à l'absence de norme nationale sur la poudre de lait de brebis. Dans la pratique, les normes appliquées par les entreprises lors de leur production de poudre de lait de brebis sont celles destinées au lait et poudres de lait d'origine bovine. Suite à la mise en application de la nouvelle réglementation, plusieurs marques de poudre de lait n'étant pas 100% d'origine ovine seront obligées de quitter le marché. Celles à 100% d'origine ovine (en termes de poudre de lait et de poudre de protéine de lactosérum utilisés) bénéficieront de plus de 20% de parts de marché cédées par ces marques.

D'après M. SONG Liang, expert laitier, le potentiel de développement de la poudre de lait ovine est encourageant dans

le futur. D'ici à 2020, le marché des poudres de lait atteindra 100 milliards CNY. La part des poudres de lait d'origine ovine s'élèvera à 15-20 milliards CNY contre 5 milliards actuellement. Face à cela, plusieurs entreprises tels que Mengniu, Beingmate, etc. ont déjà lancé leurs produits haut de gamme (biologique ou poudre de lait de brebis).

Thématique : poudre de lait d'origine ovine - développement

Date : le 15 octobre 2016

Source : http://gzdaily.dayoo.com/html/2016-10/15/content_13_2.htm

Projet de mise à disposition de 1100 points de vente à Chongqing – Avec l'objectif d'introduire des marchandises importées sur le marché rural

Le 18 octobre, la municipalité de Chongqing a lancé le projet d'introduction de la vente en ligne transfrontalière à la campagne. Dix mille produits en provenance de plus de 40 pays pourront ainsi arriver sur ce marché via les 1100 points de vente mis à disposition, répartis dans 21 arrondissements et districts.

La voie ferroviaire YUXINOU qui lie la municipalité de Chongqing à l'Europe a connu un rapide développement durant ces dernières années. Il est estimé qu'en 2016, le nombre de trains de marchandises pourrait dépasser 300. En combinant les avantages de la zone franche de Chongqing et le système de distribution du groupe Chongqing Supply and Marketing Cooperative Society [dont les magasins sont présents dans les petites villes chinoises et à la campagne], ce projet d'introduire la vente en ligne transfrontalière à la campagne vise à élargir davantage le marché chinois de l'Ouest pour les produits importés.

Après trois ans de développement, la zone franche de Chongqing - l'une des premières zones franches en Chine - réunit aujourd'hui 169 entreprises de vente en ligne transfrontalière pouvant proposer des services 24h sur 24h. De plus, la Chongqing Supply and Marketing Cooperative Society détient environ 40 000 points de vente. Pour la réalisation du projet, ce dernier sélectionnera 1100 points de vente à l'échelon local qui seront en charge de la commercialisation et du service après-vente de plus de 10 000 marchandises en provenance d'une quarantaine de pays. Ces produits incluent des produits maternité, des produits de consommation courante, des aliments santé, des produits alimentaires, etc. Dans le futur, des spécialités rurales pourront également être distribuées à l'aide de ces points de vente et du service logistique de la zone franche de Chongqing, dans d'autres provinces chinoises voire dans d'autres pays.

Thématique : vente en ligne - campagne

Date : le 18 octobre 2016

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201610/18/t20161018_16901834.shtml

Signature de contrats avec 11 nouvelles marques de bières étrangères – COFCO cherche à devenir le premier opérateur en Chine des bières importées

Le 18 octobre, à l'occasion de l'édition automnale du salon TANGJIUHUI à Fuzhou, 11 nouvelles marques de bières importées étaient représentées sur le pavillon de COFCO, en plus des 14 marques que le groupe possédait déjà. COFCO détient donc à présent 25 marques de bières importées. En même temps, le groupe a annoncé que son objectif stratégique pour l'année 2017 est de devenir le premier opérateur des bières importées en Chine.

Des données publiées ont montré que, depuis un an, la vente de bières importées par COFCO a connu une augmentation de 1500%. Le nombre de pays fournissant ces produits a quant à lui augmenté de 1 à 6 (Allemagne, Danemark, Australie, Espagne, Pays-Bas et Irlande) et que le nombre de marques a atteint 25 contre 5 il y a un an, distribués à 300 clients.

D'après Mme HE Jihong, Présidente de la CNFCA (China Non-staple Food Circulation Association), depuis quelques années, à cause de la forte concurrence entre les producteurs locaux de bière, les marges des distributeurs sont de plus en plus maigres. Ces derniers souhaitent donc trouver de nouveaux produits pouvant leur rapporter plus de bénéfices, et les bières importées peuvent répondre à cette demande.

Selon les explications de M. LI Shiyi, Directeur Général du département des boissons alcoolisées importées chez COFCO, les vins, bières et spiritueux importés représentent leurs trois principales catégories de produits. Ces trois prochaines années, le groupe compte ouvrir une nouvelle chaîne de 1000 magasins en essayant d'y joindre la vente en ligne, sous le modèle de « vente sur place + O2O (online to offline) ».

Thématique : COFCO – bière importée

Date : le 18 octobre 2016

Source : <http://www.jiemian.com/article/907912.html>

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the People's Republic of China
AUD	Australian Dollar, devise australienne
CFDA	China Food and Drug Administration
CNCA	Certification and Accreditation Administration of the People's Republic of China
CNFCA	China Non-staple Food Circulation Association
MOFCOM	Ministry of Commerce of the People's Republic China
NDMA	N-Nitrosodiméthylamine
NPPO	International Plant Protection Organisation of Poland
O2O	Online To Offline
USD	United States dollar

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : LI Ying – Conseillère export réglementaire Agrotech bureau de Pékin
Juliette Caron – Prospecteur Agrotech bureau de Pékin
Hélène Hovasse – Chef de pôle agrotech Chine
Farah Fliti – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.